

Association Canadienne des sages-femmes

Assemblée générale annuelle 2024 – Procès-verbal

Le mercredi 12 juin 2024

Événement virtuel

Présents : 43 membres ([voir la liste de présence jointe](#))

1. Mots de bienvenue

L'Assemblée générale annuelle (AGA) des membres est ouverte par la présidente, CJ Blennerhassett, à 14h00 HE.

2. Présence et vérification du quorum

Au moins 30 membres représentant les deux tiers des associations membres sont présents.
Quorum atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2024

La présidente présente les membres du conseil exécutif, la coprésidente du NCIM et passe en revue l'ordre du jour.

Présentation des membres du Conseil exécutif:

1. Présidente: CJ Blennerhassett
2. Vice-Présidente: Claire Dion Fletcher
3. NCIM Coprésidente: Alisha Julien Reid
4. Trésorière: Judy DeFreitas
5. Secrétaire: Maha Maryam

2024-01-AGA: MOTION d'adopter l'ordre du jour 2024 présentée par **Nicole Bennett** et appuyée par **Raymond Gagnon**.
Adoptée à l'unanimité (100 %)

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2023

Les membres ont examiné le procès-verbal provisoire de l'AGA 2023.

2024-02-AGA: MOTION d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2023 présentée par **Alison Walker** et appuyée par **Adrienne Carruthers**.
Adoptée à l'unanimité (100 %).

5. Présentation du rapport annuel 2023

5.1 CAM/ Rapport de l'ACSF/CAM (présidente de l'ACSF/CAM et directrice générale)

Le rapport a été présenté par la présidente CJ Blennerhassett et la directrice générale Tonia Occhionero. Références pour le Rapport de l'ACSF 2023-24:

- Anglais:
https://canadianmidwives.org/sites/canadianmidwives.org/wp-content/uploads/2024/06/ENG_ACSF_RA_2023-2024_FINAL-1.pdf



- Français:

https://canadianmidwives.org/sites/canadianmidwives.org/wp-content/uploads/2024/06/FR_ACSF_RA_2023-2024_FINAL-1.pdf

La présentation a commencé par un aperçu de la théorie du changement de l'ACSF pour la période 2021-2025, ainsi que du modèle logique organisationnel qui l'accompagne, conçu pour évaluer les progrès réalisés. Ce modèle complet, qui intègre des intrants, des extrants, des résultats et des impacts à long terme, constitue une feuille de route visuelle vers l'objectif ultime : garantir un accès équitable aux services de sage-femme pour toutes et tous.

Les points forts de la présentation ont mis en évidence des réalisations et des efforts importants dans chacun des trois piliers de la théorie du changement, notamment :

1. Renforcement de l'association (revitalisation du Caucus canadien des sages-femmes queer et trans ; travaux de l'Alliance canadienne des sages-femmes racialisées ; ateliers sur les compétences en situation d'urgence).
2. Plaidoyer (relations gouvernementales ; soumission pour le budget fédéral 2024 ; Congrès triennal de l'ICM 2023 ; campagnes sur les réseaux sociaux).
3. Promotion de l'excellence (conférence nationale CAM 2023 ; nouvelle initiative d'apprentissage en ligne CAM Learns ; Revue canadienne de la recherche en pratique sage-femme).

5.2 Rapport du National Council of Indigenous Midwives (Directrice générale du NCIM, Ellen Blais)

Le rapport a été présenté par la Directrice générale du NCIM, Ellen Blais.

Les faits saillants ont inclus plusieurs initiatives et événements clés :

- Le symposium Uproot, organisé par le NCIM en février 2023.
- Le Forum national sur la pratique des sages-femmes inuites, tenu en mars 2023 et coorganisé par le NCIM, axé sur les droits en matière de santé reproductive des donneuses de vie inuites.
- Un événement d'apprentissage à la Première Nation de Nipissing en septembre 2023, qui a réuni 15 apprenant-e-s de partout au Canada pour acquérir des compétences pratiques en pratique sage-femme autochtone.
- Le rassemblement national du NCIM en octobre 2023, centré sur l'apprentissage en lien avec la terre (land-based learning) et mettant en vedette des aînées, des gardiennes du savoir et des sages-femmes autochtones, qui ont animé des ateliers de transmission des savoirs traditionnels.

Les initiatives de sécurité culturelle lancées par le NCIM comprennent une collaboration avec Services aux Autochtones Canada et Santé Canada en vue de lutter contre le racisme anti-autochtone. Un cadre d'évaluation a été élaboré et mis à l'essai dans deux programmes universitaires de formation en pratique sage-femme à l'automne 2023. Le

NCIM a également organisé un groupe de discussion sur les normes d'accréditation mises à jour et a conçu un cours de formation en ligne sur le racisme à l'égard des Autochtones et sur la sécurité culturelle destiné aux sages-femmes.

(Voir le rapport du NCIM dans le [Rapport annuel 2023](#))

6. Mise à jour de la réforme de la gouvernance (présenté par Claire Dion Fletcher)

La vice-présidente de l'ACSF/CAM et présidente du comité de gouvernance, Claire Dion Fletcher, a présenté la réforme de la gouvernance de l'ACSF/CAM ainsi que la nouvelle structure proposée :

- La nouvelle structure vise à refléter la diversité des membres du conseil d'administration, en tenant compte de la pluralité des identités et des expériences vécues. Elle cherche également à intégrer des personnes en mesure de piloter avec succès la mise en œuvre de la théorie du changement de l'ACSF/CAM et de mobiliser un plus large éventail de membres dans les travaux de l'association. Il a été noté que des organisations récentes du milieu de la pratique sage-femme, telles que l'Alliance canadienne des sages-femmes racialisées (CARM) et le Caucus canadien des sages-femmes queer et trans (QTM), ne sont pas encore représentées au sein du conseil d'administration de l'ACSF/CAM ni reconnues comme associations membres.
- La nouvelle structure prévoit la création de trois (3) conseils consultatifs chargés de formuler des recommandations dans des domaines clés : renforcement de l'association et plaidoyer, promotion de l'excellence et travail international de l'ACSF/CAM. Les principes fondamentaux d'anti-oppression, de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion constituent des priorités transversales intégrées dans l'ensemble de la structure.
- Le conseil d'administration de l'ACSF/CAM a finalisé avec succès la rédaction de nouveaux règlements administratifs et des mandats des conseils consultatifs. Un avis juridique sera sollicité au cours de l'été afin de garantir la conformité de ces documents à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Une assemblée extraordinaire des membres sera convoquée à l'automne 2024 afin d'adopter les nouveaux documents constitutionnels. L'ACSF/CAM espère mettre en œuvre cette nouvelle structure en 2025.

7. Treasurer Report (CAM/ACSF Treasurer, Judy De Freitas)

La trésorière de l'ACSF/CAM, Judy De Freitas, a présenté les états financiers 2023 et le rapport de la vérificatrice. À noter :

- Patricia McGovern a complété l'audit 2023 sans constatations importantes.
- Le conseil d'administration a approuvé un budget déficitaire allant jusqu'à 23 037 \$ au début de l'année 2023.
- L'ACSF/CAM a subi une perte de change de 22 497 \$, ce qui a entraîné un déficit final de 12 961 \$, inférieur au déficit approuvé pour 2023.
- L'ACSF/CAM maintient actuellement une réserve de trésorerie saine de 329 883 \$,

soit l'équivalent de trois mois de coûts d'exploitation.

La trésorière tient à souligner l'excellent travail de Wenhao (Sunny) Sun, Directrice des finances, ainsi que de toute l'équipe des finances.

(Voir les états financiers 2023 de l'ACSF/CAM - [Financial Statements](#)).

8. Nomination du vérificateur (Trésorière, Judy De Freitas)

2024-3-AGA: Résolution de nommer Patricia McGovern, comptable agréée, comme vérificatrice jusqu'à la prochaine AGA, rémunération fixée par le CA. Motion présentée par **Elizabeth Brandeis**, appuyée par **Manavi Handa**.
Adoptée à l'unanimité (100 %).

9. Résolutions des membres (Secrétaire de l'ACSF)

Aucune résolution des membres soumise.

10. Présentation des membres de l'exécutif 2024

Remerciements au membre exécutif sortant:

- Judy De Freitas, qui a occupé le poste de trésorière, a été un membre important du CAM/ACSF et du comité exécutif du conseil d'administration.

Bienvenue à la nouvelle trésorière :

- Sarah Davis, qui représentait auparavant au Conseil d'administration de l'Association des sages-femmes du Manitoba, assumera le rôle de trésorière à compter de la fin de l'AGA d'aujourd'hui.

11. Annonces

Conférence virtuelle du CAM :

- Conférence en ligne offerte à l'automne 2024.

12. Levée de l'assemblée

2024-4-AGA: MOTION de lever l'assemblée présentée par **CJ Blennerhassett**, appuyée par **Nicole Bennett**.
Adoptée à l'unanimité (100 %).